



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN**

SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

Une séance régulière des conseillers de la Municipalité de Saint-Martin est tenue au Centre municipal le lundi 3 juillet 2017 à 20 h. Sont présents Mme Cécile Champagne, MM Jean-Guy Morin, Rémi Giroux, Michel Marcoux, sous la présidence de M. Jean-Marc Paquet, Maire. Étaient absents MM Éric Giguère et Yvan Paré.

Est également présente : Brigitte Quirion, Secrétaire-Trésorière.

RE :140-07 -2017 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour;

Il est proposé par : Cécile Champagne

Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2017**
- 3) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2017**
- 4) **REMBOURSEMENT DE DÉPENSES - BRIGITTE QUIRION**
- 5) **REMBOURSEMENT DE DÉPENSES – CÉCILE CHAMPAGNE – ACTIVITÉ PETITE SÉDUCTION (02-621-00-340)**
- 6) **AVIS DE NON-CONFORMITÉ DU MDDELCC / RÉSEAU D'EAUX USÉES / ACHAT D'APPAREIL PERMETTANT DE MESURER LE DÉBIT /**
- 7) **ADMQ / INSCRIPTIONS – FORMATION ÉLECTION 2017 (BRIGITTE QUIRION, GENEVIÈVE LACHANCE- SYLVIE VEILLEUX)**
- 8) **MAISON DES JEUNES / ÉTATS DES RÉSULTATS / CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2017**
- 9) **TRAÇAGE DE STATIONNEMENTS & PASSAGES ÉCOLIERS-PIÉTONS**
- 10) **ASSURANCE MMQ / PROPOSITION-ASSURANCE DES CYBERRISQUES (OPTION A)**
- 11) **VISION FEMMES (2017-2018) / COTISATION ANNUELLE & ANNÉES SUBSÉQUENTES**

- 12) COMPLEXE SPORTIF MATRA / SOUMISSION J.M
POMERLEAU INC / LUMIÈRES POUR PARC – TRAVAUX ET
FOURNITURES
- 13) COMPLEXE SPORTIF MATRA / SOUMISSION CENTRE
JARDIN LINA JOLIN – PLANTATION DE VÉGÉTAUX
- 14) COMPLEXE SPORTIF MATRA / SOUMISSION CENTRE
JARDIN LINA JOLIN – PLANTATION D'ARBRES PROJET
GUYLAINE POULIN (ÉCOLE PRIMAIRE)
- 15) CROIX ROUGE CANADIENNE / SERVICES AUX SINISTRÉS /
CONTRIBUTION 2017-2018 – 536845/ MANDAT DE
SIGNATURES À L'ENTENTE
- 16) VOIRIE / PROJET PILOTE - AUTORISATION DE DÉPENSES
POUR SIGNALISATION PAR BALISE (VITESSE- 50 KM)
CENTRE CHEMIN /
- 17) VOIRIE / DÉBROUSSAILLEMENT ADAM VACHON – 9114-
3917 Q.INC.
- 18) CORRESPONDANCE
- 19) ADOPTION DES COMPTES/
- 20) DIVERS :
1 : permis de construction
- 21) MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC
- 22) PÉRIODE DE QUESTIONS
- 23) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée

**RE :141-07-2017 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 5 JUIN 2017**

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017;

Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017 soit adopté.

Adoptée

**RE :142-07-2017 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2017**

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017;

Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Rémi Giroux

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017 soit adopté.

Adoptée

**RE:143-07-2017 : REMBOURSEMENT DE DÉPENSES –
BRIGITTE QUIRION**

ATTENDU diverses dépenses pour la Municipalité visant une rencontre MRC et achat de matériaux pour « LA PETITE SÉDUCTION »;

ATTENDU que les factures totalisent un montant de **157.77 \$**;

En conséquence : Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise lesdites dépenses afin de rembourser Brigitte Quirion avec pièces justificatives.

Adoptée

**RE:144-07-2017: REMBOURSEMENT DE DÉPENSES / CÉCILE
CHAMPAGNE (conseillère) / ACTIVITÉ PETITE
SÉDUCTION**

ATTENDU diverses dépenses pour la Municipalité visant la préparation à l'activité « LA PETITE SÉDUCTION » par Mme Cécile Champagne – personne responsable des activités ;

ATTENDU que les factures totalisent un montant de 521.20 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise lesdites dépenses afin de rembourser Mme Cécile Champagne avec pièces justificatives.

Adoptée

**RE : 145-07-2017 : AVIS DE NON-CONFORMITÉ DU MDDELCC /
RÉSEAU D'EAUX USÉES / ACHAT D'APPAREIL
PERMETTANT DE MESURER LE DÉBIT /**

ATTENDU un avis de non-conformité du MDDELCC du 27 avril dernier indiquant que la Municipalité de Saint-Martin doit prendre des correctifs nécessaires pour mesurer le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil conforme à l'article 4 al.1 du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU une soumission pour l'achat d'un débitmètre pour les eaux usées de la compagnie SM-eau-Expert Inc. au coût de **7 111.20 \$** (taxes incluses) incluant l'installation;

En conséquence : Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un appareil « Débitmètre pour les eaux usées au coût de **7 111.20 \$** taxes et installation incluses.

QUE la dépense soit imputée aux codes budgétaires suivants : 02-414-00-411 & 02-414-00-522.

Adoptée

**RE :146-07-2017 : ADMQ / INSCRIPTIONS – FORMATION
ÉLECTION 2017 (BRIGITTE QUIRION,
GENEVIÈVE LACHANCE- SYLVIE VEILLEUX)**

ATTENDU une formation prévue par l'ADMQ à Lac Etchemin le 21 août prochain visant les élections 2017 ;

ATTENDU que Brigitte Quirion désire assister à cette formation et propose l'inscription supplémentaire de chacune des adjointes administratives soit : Geneviève Lachance et Sylvie Veilleux;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise les trois (3) inscriptions précitées au coût de **1 050 \$** (taxes incluses) pour la préparation des élections 2017.

Adoptée

**RE:147-07-2017: MAISON DES JEUNES / DÉPÔT DES ÉTATS
FINANCIERS 2016-2017 / PARTICIPATION FINANCIÈRE
ANNUELLE 2017**

ATTENDU le dépôt des états financiers 2016-2017 de la Maison des Jeunes;

En conséquence : Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité

QUE suite aux observations des états financiers 2016-2017 de la Maison des jeunes, le conseil municipal autorise une participation financière de l'ordre de 1 000 \$ pour l'exercice financier 2017.

QUE les élus municipaux félicitent tout le personnel de la Maison des Jeunes pour l'excellent travail et espèrent une belle continuité auprès de nos jeunes.

Adoptée

**RE :148-07-2017: TRAÇAGE DE STATIONNEMENTS &
PASSAGES (ÉCOLIERS-PIÉTONS)**

ATTENDU la nécessité de refaire les lignes de divers stationnements de la Municipalité ainsi que diverses traverses écoliers-piétons (Caserne de pompiers, Stationnement du bâtiment municipal et trois (3) traverses écoliers – piétons) ;

ATTENDU une soumission reçue de la compagnie LIGNE J.A.G. Inc au coût de **896.80 \$** (taxes incluses);

En conséquence : Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise la compagnie J.A.G. Inc. à refaire les lignes de stationnements ainsi que des traverses écolières-piétons comme soumis au bordereau de soumission.

Adoptée

**RE :149-07-2017 : ASSURANCE MMQ / PROPOSITION-ASSURANCE
DES CYBERRISQUES (OPTION A)**

ATTENDU la nécessité en 2017 d'avoir un minimum de couverture pour des Cyberattaques afin d'avoir une garantie visant diverses pertes liées à ces attaques électroniques;

ATTENDU que la MMQ offre un nouveau produit à cet effet
« Assurance des Cyberrisques en 4 options;

ATTENDU qu'après étude des options le conseil municipal retient l'option A au coût de 500 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal retienne l'option A au coût de 500 \$ et que Brigitte Quirion soit autorisée à fournir la proposition de l'Assurance des Cyberriques à la MMQ.

Adoptée

**RE :150-07-2017: VISION FEMME / COTISATION ANNUELLE
2017-2018 & ANNÉES SUBSÉQUENTES**

ATTENDU le renouvellement de cotisation annuelle 2017-2018 de Vision Femme au coût de 20 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise le renouvellement de la cotisation annuelle 2017-2018 au coût de 20 \$.

QUE le conseil municipal autorise Brigitte Quirion à renouveler à chaque année les cotisations annuelles jusqu'à changement nouvel ordre.

Adoptée

**RE :151-07-2017: COMPLEXE SPORTIF MATRA / SOUMISSION J.M
POMERLEAU INC / LUMIÈRES POUR PARC –
TRAVAUX ET FOURNITURES**

ATTENDU une soumission reçue de la compagnie J.M. POMERLEAU inc. pour l'achat et l'installation de poteaux – luminaires et pieds incluant l'installation au coût de **9 080.73 \$** (taxes incluses);

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise la dépense de **9 080.73 \$** pour l'achat et l'installation de lumières pour parc au complexe sportif Matra et que cette dépense soit imputée au code budgétaire 03-310-70-725.

Adoptée

**RE :152-07-2017: COMPLEXE SPORTIF MATRA / SOUMISSION
CENTRE JARDIN LINA JOLIN – PLANTATION DE VÉGÉTAUX**

ATTENDU une soumission reçue du Centre Jardin Lina Jolin au coût de **2 943.36 \$** (taxes incluses) pour la plantation de divers végétaux au Complexe Sportif Matra comprenant aussi la main d'œuvre;

En conséquence : Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise l'achat de divers végétaux tel que soumis par le Centre Jardin Lina Jolin.

QUE cette dépense est imputée au code budgétaire 03-310-70-725

Adoptée

**RE :153-07-2017: COMPLEXE SPORTIF MATRA / SOUMISSION
CENTRE JARDIN LINA JOLIN – PLANTATION D'ARBRES
PROJET GUYLAINE POULIN (ÉCOLE PRIMAIRE)**

ATTENDU une soumission reçue du Centre Jardin Lina Jolin au coût de **2 322.49 \$** (taxes incluses) pour la plantation d'arbres au Complexe Sportif Matra comprenant aussi la main d'œuvre visant le projet « Guylaine Poulin d'arbre en arbre de l'école primaire » au terme de la résolution N° 145-06-2016;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Cécile Champagne

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise l'achat de divers arbres du Centre Jardin Lina Jolin tel le prix soumis de **2 322.49 \$** (taxes et main d'œuvre inclus).

QUE le montant de **1 526 \$** soit transféré du folio 607398 au folio 602000 de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière. Cette somme ayant été remise à la Municipalité de Saint-Martin par Mme Guylaine Poulin pour la réalisation du projet.

QUE la Municipalité défraie la balance de la dépense soit une somme de **± 600 \$** et que la dépense totale soit imputée au code budgétaire 03-310-70-725.

Adoptée

**RE :154-07-2017: CROIX ROUGE CANADIENNE / SERVICES AUX
SINISTRÉS / CONTRIBUTION 2017-2018 – 536845/
/ RENOUELEMENT D'ENTENTE & MANDAT
DE SIGNATURES À L'ENTENTE**

ATTENDU la correspondance de l'organisme « La Société Canadienne de la Croix-Rouge » visant le renouvellement d'une entente de services aux sinistrés au coût de 0.16 \$/per capita représentant une facture de 395.84 \$ pour la contribution de 2017-2018 ainsi que le renouvellement de l'entente pour une durée de trois (3) années soit de 2017 à 2020;

En conséquence : Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à la l'unanimité,

QUE le conseil municipal de Saint-Martin autorise le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés pour 3 ans 2017 à 2020;

QUE le renouvellement soit signé par M. Jean-Marc Paquet Maire ainsi que Brigitte Quirion secrétaire-trésorière.

Adoptée

RE :155-07-2017: VOIRIE / PROJET PILOTE - AUTORISATION DE DÉPENSES POUR SIGNALISATION PAR BALISE (VITESSE-50 KM) CENTRE CHEMIN / PROJET PILOTE

ATTENDU que le conseil municipal désire mettre en place un projet pilote pour sensibiliser les gens à respecter la limite de vitesse dans quelques rues municipales en implantant des balises au centre des voies de circulation de la 7^e Avenue Ouest, 5^e Avenue Ouest et une partie de la 10^e Rue Est;

ATTENDU qu'il faut acheter un minimum de 10 balises pour ce projet pilote au coût de 325 \$ / (avant tx);

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 10 balises au coût 325 \$ (avant tx) pour le projet pilote de sensibilisation de vitesse dans la 7^e Avenue Ouest, 5^e Avenue Ouest et une partie de la 10^e Rue Est.

Adoptée

RE :156-07-2017: VOIRIE / DÉBROUSSAILLEMENT ADAM VACHON – 9114-3917 Q.INC.

ATTENDU que la Municipalité a fait faire le fauchage aux abords des routes à Saint-Martin par la compagnie Débroussaillement Adam Vachon – 9114-3917 Québec inc.;

ATTENDU la dépense de **5 628.03 \$** de la compagnie Débroussaillement Adam Vachon – 9114-3917 Québec inc.;

En conséquence : Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise ladite dépense.

Adoptée

CORRESPONDANCE

RE :157-07-2017: MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME / DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE – MISE À NIVEAU DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE DE ST-CÔME-LINIÈRE

ATTENDU une demande d'assistance technique pour la mise à niveau du service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Côme-Linière visant la disponibilité de notre directeur du service de sécurité incendie de Saint-Martin, Monsieur Stéphane Maheux;

ATTENDU que le conseil municipal de Saint-Martin autorise M. Stéphane Maheux directeur du service de sécurité incendie à donner assistance à la Municipalité de Saint-Côme-Linière selon ses disponibilités;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Côme-Linière s'engage à payer à la Municipalité de Saint-Martin le taux horaire du directeur de service incendie en plus des bénéfices marginaux et un frais d'administration de 20%;

QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière sera facturée pour toutes autres dépenses encourues à cette assistance ;

En conséquence : Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Michel Marcoux
Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal de Saint-Martin autorise M. Stéphane Maheux directeur du service de sécurité incendie à donner assistance à la Municipalité de Saint-Côme-Linière selon ses disponibilités.

QUE la Municipalité de Saint-Martin facturera à la Municipalité de Saint-Côme-Linière le nombre d'heures travaillées au taux horaire en plus des bénéfices marginaux et d'un frais d'administration de 20% ainsi que toutes autres dépenses encourues à l'assistance demandée

Adoptée

**RE :158-07-2017 : CPTAQ / DEMANDE D'ALIÉNATION /
LOTISSEMENT / LOT N° 5 425 992 (43.0200 hectares) ET
PARTIE 5 424 188 (14.7100 hectares) CADASTRE DU QUÉBEC
/ PROPRIÉTAIRE MICHEL DUBÉ / DEMANDERESSE
SOPHIE LAROCHELLE**

ATTENDU une demande d'aliénation / lotissement déposée par Mme Sophie Larochelle pour une superficie visée de la demande de 43,0200 du lot 5 425 992 du Cadastre du Québec ainsi qu'une superficie visée de la demande de 14,7100 d'une partie du lot 5 424 188 du Cadastre du Québec et que le propriétaire desdits lots est Monsieur Michel Dubé;

ATTENDU que Madame Sophie Larochelle doit recevoir de la Commission de la Protection du Territoire Agricole l'autorisation d'aliénation / lotissement dans le but d'acquérir cesdits lots précités;

ATTENDU qu'après étude de ce dossier par Monsieur Stéphane Maheux inspecteur municipal, celui-ci considère que la présente demande « d'aliénation / lotissement » ne contrevient à aucun règlement municipal;

En conséquence : Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Jean-Guy Morin
Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal de Saint-Martin recommande à la Commission de la Protection du Territoire Agricole d'accepter la présente demande d'aliénation / lotissement telle que le dossier présenté.

QUE le conseil municipal de Saint-Martin considère que l'article 65.1 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles ne s'applique pas au présent dossier.

Adoptée

**RE :159-07-2017: CLUB FADOQ / DEMANDE D'APPUI POUR UN
PROJET D'ACHAT D'ARTICLES DE CUISINE / PROGRAMME
NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS**

ATTENDU une demande d'appui de l'organisme « CLUB FADOQ DE SAINT-MARTIN » pour une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les Aînés du gouvernement fédéral visant un projet d'achat d'articles de cuisine ;

ATTENDU que le conseil municipal appuie le projet d'achat d'articles de

cuisine de l'organisme « CLUB FADOQ DE SAINT-MARTIN » afin que celui-ci puisse remplacer ces articles pour la préparation des repas chauds et froids à l'occasion de diverses activités communautaires;

En conséquence : Il est proposé par : Cécile Champagne
Appuyé par : Michel Marcoux
Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal appuie le projet du « CLUB FADOQ DE SAINT-MARTIN » pour l'achat d'articles de cuisine et que cette résolution soit jointe à la demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les Aînés du gouvernement fédéral.

Adoptée.

RE:160-07-2017: ADOPTION DES COMPTES

Les comptes du mois de juin 2017 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par: Michel Marcoux
Appuyé par : Cécile Champagne

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juin 2017 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 56 358.62 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE : 81 530.21 \$
TRANSPORT ROUTIER : 32 881.08 \$
HYGIÈNE DU MILIEU : 72 266.00 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE : 1 131.18 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV. : 10 974.03 \$
LOISIRS & CULTURE : 15 873.38 \$
TOTAL AFFECTATIONS : 12 246.26 \$

Représentant des comptes à payer au montant de **283 260.75 \$** selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

Adoptée

L'ordre du jour de la séance régulière du 3 juillet 2017 étant épuisé, Monsieur Rémi Giroux propose la fin de l'assemblée.

Je _____, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Secrétaire- Trésorière